Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 029-212901730-20260511-2026001-DE

MAIRIE de PLONÉIS
FINISTÈRE

COMMUNE DE PLONEIS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

Le 11 mai 2026, le Conseil municipal de la Commune de Ploneis s'est réuni sous la présidence de Murielle FRANCIUS, suivant convocation transmise le lundi 4 mai 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : BARIOU Sylvain, BARRE Stéphane, BERNARD Denis, BIGER Hervé, CADRAN Louis, CANSIER Elodie, CORNEC Caroline, FRANCIUS Murielle, GREIJDANUS Gaby, LAUDEN André, LE BERRE Michel, LE BLEIS Fanny, LE FAOU Maeva, LE ROY Stéphanie, MEUR Elisabeth, ROSPARS Florence, TUAL David
Excusé ayant donné procuration : BRUNET Véronique à CANSIER Elodie, DESCHAMPS François à MEUR Elisabeth

Secrétaire de séance : CANSIER Elodie

2026-001 - COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID) : PROPOSITION DE PERSONNES APPELÉES À SIÉGER

L'article L 1650 du Code Général des Impôts (C.G.I.) prévoit que dans chaque commune il est institué une Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.) composée du Maire ou de l'adjoint délégué, et pour les communes de plus de 2 000 habitants, de huit commissaires titulaires et huit commissaires suppléants.

Ces huit commissaires titulaires ainsi que les huit commissaires suppléants sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un état membre de l'Union Européenne, être âgés de 18 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune.

A la suite du renouvellement des Conseils Municipaux et d'un courrier de la Direction Générale des Finances Publiques, il appartient au Conseil Municipal de proposer des personnes pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs.

DÉCISION

Le Conseil Municipal propose, pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs en qualité de commissaires :

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 029-212901730-20260511-2026001-DE

1.Pierre LE BERRE 2.Elisabeth GRIFFON 3.Paul COIC 4.Madeleine PALUD 5.Stéphane CORNEC 6.Nicole CORNIC 7.Nicolas CAPELLE 8.Claire HERVOUET 9.Régis QUAREN 10.François DESCHAMPS 11.Denis DOUGET 12.Yves LOUSSOUARN 13.David TUAL 14.Hervé BIGER 15.Michel LE BERRE 16.Denis BERNARD 17.Maëva LE FAOU 18.Sylvain BARIOU 19.Fanny LE BLEIS 20.Louis CADRAN 21.Stéphanie LE ROY 22.André LAUDEN 23.Elodie CANSIER 24.Elisabeth MEUR 25.Caroline CORNEC 26.Stéphane BARRE 27.Véronique BRUNET 28.Florence ROSPARS 29.Gaby GREIJDANUS 30.Christine FLOCHLAY 31.Annick PERNEZ 32.Maryvonne GUILLOU

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré le 11 mai 2026

Le président de séance,
Murielle FRANCIUS

Le secrétaire de séance,
Elodie CANSIER